

Urbanisme

De: Gérard MEUNIER <gp.gerard.meunier@orange.fr>
Envoyé: mercredi 26 septembre 2018 17:09
À: urbanisme@mairie-mandelieu.fr
Objet: ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous fais part ci-après de mon avis concernant le projet de révision du P.L.U. de la commune de Mandelieu:

Je suis d'accord avec l'axe essentiel du projet "projet environnemental d'une ville jardin sécurisée à préserver et à protéger en éco-citoyenneté face aux risques naturels et de déshumanisation.

En ce sens, je suis **TOTALEMENT OPPOSE** à toute extension d'une urbanisation du collinaire encore vert de la commune, et notamment à tout nouveau projet de construction sur la **COLLINE DE BELLEVUE**, compte tenu des risques encourus;

- Tout nouveau projet de construction (6400m² envisagés) sur la partie encore verte du DOMAINE DE BELLEVUE détruirait entièrement cette zone boisée, bien visible de la plaine des Tourades notamment, et aurait un très gros impact négatif, à l'ère de la sauvegarde de l'environnement, avec ce bétonnage à outrance d'un espace boisé.

- En outre il serait irresponsable d'autoriser un tel projet de construction, vu les risques:

*risques géologiques, avec un terrain très instable (le faïençage de la chaussée de la partie haute du Bd de Bellevue illustre la mauvaise tenue des terrains sous-jacents) sur lequel glissements de terrains et éboulements sont fréquents à chaque importants épisodes pluvieux;

*risques d'inondation accentués par une augmentation importante des surfaces imperméabilisées, alors que déjà actuellement la capacité des systèmes d'évacuation et de retenue des eaux de pluies sont insuffisants (inondations d'octobre 2015).

Je vous confirme donc mon opposition ferme à toute nouvelle construction sur la colline de Bellevue qui reviendrait à mettre en échec le Schéma Directeur de Cohérence Territoriale, sauvegarde des espaces verts collinaires de toute nouvelle densification.

Et je soutiens Mr. le Maire dans son projet de révision du P.L.U. opposé à tous projets à risques et regrette son désaisissement dans ses prérogatives de délivrance de permis de construire sur la Colline de Bellevue.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments sincères.

Gerard MEUNIER

Co-proprétaire, Domaine de Bellevue, 179 corniche des santolines